

Archéologie des espaces commerciaux. L'exemple des « maisons longues » durant le Haut-Empire

Panorama historique et implications politiques

Fanny Lanthemann

Comme toute économie antérieure à la révolution industrielle, l'économie gallo-romaine était fondée sur l'agriculture et les ressources naturelles. L'exploitation de la terre se faisait de toute évidence dans les campagnes, alors que la grande majorité du travail artisanal était menée en contexte urbain. Cette situation transparaît dans l'occupation du territoire des différentes populations des provinces nord-occidentales de l'Empire romain, constituée de très nombreux domaines agricoles regroupés autour d'agglomérations faisant office de centres politiques et économiques. Les marchandises transitaient par ces grands centres à travers toute la Gaule et l'Empire, par voies maritimes, lacustres, fluviales et terrestres, comme en attestent les produits originaires d'Espagne, de France ou même d'Afrique du Nord découverts dans nos régions. Toutefois, le commerce à large échelle, abondamment étudié au détriment des échanges locaux et régionaux, ne permet d'appréhender que dans une faible mesure l'insertion du commerce dans le tissu urbain et son impact sur l'urbanisme antique. C'est pourquoi nous allons nous concentrer sur un territoire restreint et sur les espaces commerciaux de quelques agglomérations.

Cadres chronologique et géographique

Le cadre géographique choisi est le Plateau suisse, qui correspond approximativement au territoire – *civitas*¹ – helvète, s'étendant du Rhin aux Alpes et du Jura au lac de Constance. Sa capitale, Aventicum (Avenches), a été construite *ex nihilo* au début du I^{er} siècle de notre ère par le pouvoir romain, puis promue colonie sous Vespasien, vers 70 ap. J.-C.

À l'image d'Avenches, c'est sous le règne d'Auguste (27 av.-14 ap. J.-C.) que se développent la plupart des agglomérations, bâties sur un substrat gaulois ou contruites *ex nihilo*. Dès le premier tiers de notre ère, le Plateau suisse était, de fait, constellé de petites villes distantes d'environ 30 kilomètres, soit une journée de marche. En plus d'Aventicum, notre terrain d'étude abritait deux autres colonies : la Colonia Julia Equestris (Nyon), fondée vers 45 av. J.-C., capitale d'un territoire restreint, ainsi qu'Augusta Raurica (Augst), capitale de cité des Rauraques, dont le territoire débordait de la frontière suisse actuelle.

Ces capitales politiques, fondées par le pouvoir romain pour assurer son hégémonie, étaient construites selon des plans urbains réguliers, que l'on retrouve dans tout l'Empire. On y observe systématiquement un *forum*, place politique, économique et religieuse, des sanctuaires et des monuments, des jeux, qui s'insèrent dans le tissu urbain. Elles étaient structurées selon un quadrillage dont l'unité est l'*insula*, bordée par quatre rues. Chaque *insula* accueillait plusieurs habitations de tailles variables selon l'aisance des propriétaires, les plus riches étant les maisons à péristyle, ou *domus*. Directement inspirées des modèles italiens, de manière à afficher le haut degré de romanisation du propriétaire, elles étaient construites autour d'une grande cour/jardin bordée de colonnes et souvent agrémentée de fontaines, de nombreuses pièces décorées, ainsi que de salles chauffées et de thermes.

On retrouve également des habitations beaucoup plus modestes dans les *insulae*. Il s'agit de petites unités présentant une à trois pièces à vocation domestique et un local économique. Les pièces d'habitation pouvaient même se situer à l'étage, juste au-dessus des boutiques qui formaient alors de véritables « complexes commerciaux » (Delaval, 2001).

1. Le terme *civitas*, « cité », désigne le territoire d'un peuple indigène transformé en unité administrative sous contrôle romain.

Les *Annales de la recherche urbaine* n°108, 2013, pp. 36-45,
©MEDDE, Puca.

Les autres agglomérations, de dimensions plus modestes, possédaient souvent le statut de *vicus* et dépendaient politiquement de leur capitale. Le plan de ces agglomérations, souvent qualifiées de « secondaires » dans la littérature, est moins structuré que celui des capitales de cité, bien que certaines d'entre elles, les plus importantes, tendent à s'organiser autour d'îlots rappelant les *insulae*. On n'y trouve pas de riches maisons, et l'habitat est majoritairement composé de maisons longues², qui nous intéressent plus particulièrement. Elles sont allongées, leur petit côté donnant invariablement sur la rue ou le portique la bordant³, et s'ouvrent sur un axe de communication, dont la présence est indispensable à leur implantation. Il s'agit souvent de la rue principale, qui se superpose à une voie commerciale importante, formant ainsi des agglomérations ou des quartiers entièrement développés le long de cet axe.

Les espaces commerciaux : détermination et spécificités

Nous allons, au sein de ces différentes agglomérations, tenter de mettre en évidence les lieux de commerce, avec toutes les difficultés que cela implique. Il convient d'emblée de proposer une définition claire de l'espace commercial. Nous nous entendrons ici sur celle « d'espace où un objet, une denrée ou un service sont échangés contre rémunération entre un vendeur et un acheteur ». Cette définition est particulièrement large, puisqu'habituellement, le terme de commerce ne s'applique que lorsqu'il existe un ou plusieurs intermédiaires entre le producteur et l'acheteur. Comme il est presque impossible de déterminer le niveau des échanges par la simple étude des restes matériels, il faudra s'en tenir à cette définition, qui, nous le verrons, est déjà bien abstraite pour l'archéologie.

En effet, l'activité commerciale est parmi celles qui laissent le moins de traces matérielles. Aujourd'hui encore, bien attentif serait celui qui pourrait déterminer qu'il y a eu un grand marché en ville, une fois les étals rangés : les indices sont minces et, le plus souvent, périssables. La seule trace tangible d'un marché est alors simplement

2. Dénommée *strip-house* ou *long house* en anglais et *Streifenhaus* en allemand, ce type de maison n'a pas d'appellation fixe en français. La traduction littérale de « maison en bande » utilisée par J.-P. Petit (Demarolle, Petit, 2011, « Réflexions sur les structures architecturales et techniques des métiers de bouche en Gaule Belgique et dans les Germanies », in Collectif, 2011, p. 324, et Collectif, 2007, p. 121) ne nous semble pas très heureuse en français, c'est pourquoi nous préférons la terminologie de « maison longue » ou « maison allongée ».

3. Il est probable que cette caractéristique soit à imputer à une taxe prélevée sur la largeur de la façade, comme c'était le cas au Moyen Âge.

l'espace où l'activité commerciale s'est développée, la « place du marché ». Il est toutefois possible de mettre en évidence différents emplacements voués au négoce, plus ou moins aisément reconnaissables, publics ou privés.

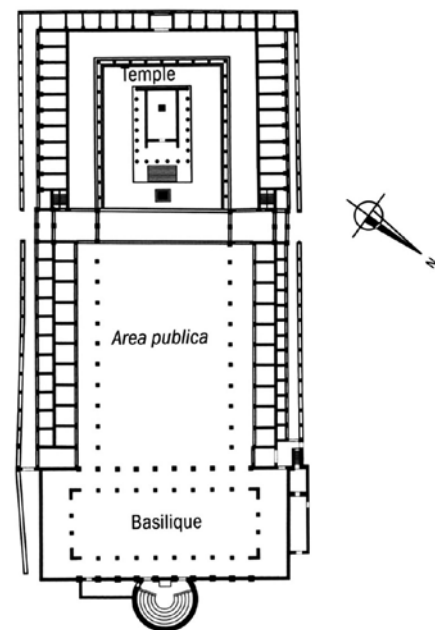
Les espaces marchands dans la sphère domestique, au sein même de la maison, sont bien plus difficiles à déterminer que les espaces commerciaux publics, car aucun critère absolu ne permet de différencier clairement une boutique d'une pièce d'habitation ou de stockage. De plus, un atelier artisanal devait, dans de nombreux cas, servir également d'espace de vente, rendant ainsi encore plus difficile la mise en évidence de ce dernier. Une autre difficulté réside certainement dans le fait qu'en ce qui concerne les productions locales et régionales, la notion d'intermédiaire est quasi inexistante, et c'est le producteur qui vend directement au consommateur. Dans ces conditions, l'existence d'un local spécifique à la vente n'est pas obligatoire et les acheteurs viennent directement dans l'atelier.

Nous allons aborder succinctement les espaces commerciaux que l'on peut qualifier de « publics », pour nous attarder ensuite sur les boutiques privées, le cœur du tissu urbain, premièrement dans les *insulae*, et ensuite dans les maisons longues.

Les espaces commerciaux « publics »

La grande majorité des agglomérations d'époque romaine, toutes régions confondues, abrite un espace commercial public. Dans les capitales de cité et les colonies, cet espace prend la forme régulière du *forum*, qui

Plan du forum d'Augusta Raurica (Augst)



Source : Collectif 2002, p. 113. Dessin de W. Dudan, in folio, d'après Berger 1998.

réunit, d'une part les fonctions politique, judiciaire et commerciale de l'agglomération, et d'autre part la fonction religieuse officielle.

À chacune de ces fonctions correspondent des bâtiments ou des ensembles architecturaux précis : la fonction politique est représentée par la *curie*, bâtiment souvent semi-circulaire rattaché à la basilique, où se réunissaient les détenteurs du pouvoir de la *civitas* ; la fonction judiciaire se développait dans la basilique, grand bâtiment multifonctionnel servant entre autres de tribunal ; la fonction commerciale était omniprésente, que ce soit également dans la basilique, utilisée alors comme marché couvert, dans les nombreuses boutiques bordant le *forum*, ou simplement sous la forme d'étals installés sur la grande place centrale.

Toutes ces activités profanes se concentraient dans une moitié du *forum*, appelée l'*area publica*, alors que le culte à l'empereur, le plus officiel qui soit, se déroulait dans un temple de plan classique situé dans la seconde partie du *forum*, l'*area sacra*.

Ces places aménagées, véritable cœur des chefs-lieux de cité, sont particulièrement faciles à mettre en évidence, grâce à leur taille et leur uniformisation à travers l'Empire. Dans les villes qui ne réunissent pas de hautes fonctions politiques, on retrouve souvent une place centrale, dotée parfois de portiques où se déroulait une activité commerciale⁴, ainsi qu'un temple indigène. Il existait également des marchés couverts (*macellum/mercaturum*), assez aisément identifiables par l'archéologie. Peu fréquents dans les provinces nord-occidentales, il en existe néanmoins un exemple dans la colonie de Nyon.

Les espaces commerciaux publics, en définitive, sont facilement repérables à la lecture du plan de l'agglomération, pour autant qu'une grande surface ait été découverte et fouillée. La spécificité de l'époque romaine réside dans la monumentalisation de ces espaces, qui, même dans les petites villes, tendent tous au modèle canonique du *forum* classique.

Les espaces commerciaux « domestiques »

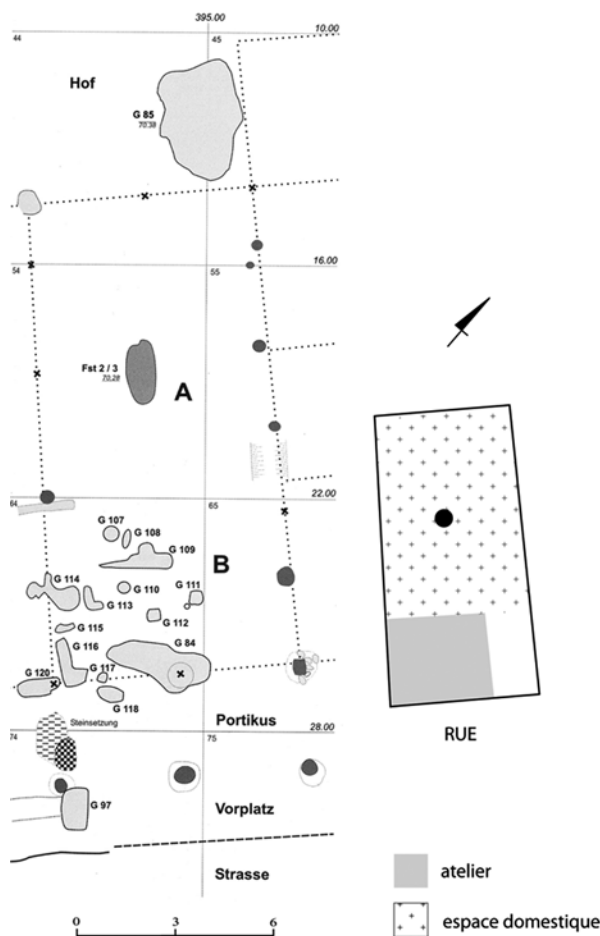
Comme nous l'avons évoqué précédemment, la mise en évidence des espaces commerciaux domestiques est malaisée. Plusieurs critères permettent néanmoins de mettre en lumière ces boutiques.

Les sources littéraires peuvent ainsi donner de précieuses informations quant à la localisation de ces *tabernae* (boutiques)⁵ : « Si, en cherchant à éviter disons un

magistrat, quelqu'un se jette dans la *taberna* la plus proche et s'y fait mordre par un chien féroce, certains pensent qu'il ne peut pas agir contre le chien. Si celui-ci n'était pas attaché, il peut le faire. » Paul., *ad ed.*, 22 (*Dig.* 9, 1, 2, 1). Sans rentrer dans les détails juridiques du fond de la citation, il nous faut retenir l'image d'une personne se jetant dans la boutique la plus proche pour échapper à un magistrat : ce local salvateur ne peut que se situer en façade. La même indication est suggérée par certaines sources iconographiques représentant des commerces en façade de maisons. Cela n'implique toutefois pas que toutes les pièces situées à l'avant d'une maison soient des boutiques... Seule la découverte d'indices matériels permet alors d'interpréter un local comme un espace de vente :

– La présence d'une ouverture indépendante – de préférence large – donnant directement sur la rue ou le portique. Cet indice, très fort, est toutefois difficile à mettre en évidence dans nos contrées, où les vestiges sont particulièrement mal conservés. De plus, les maisons étant encore

Maison 7, 1B, Vitudurum (Oberwinterthur)



Source : Illustration F. Lanthemann, d'après Pauli-Gabi, Ebnöther, Albertin, Zürcher, 2002, vol. 2, p. 235. Dessin de P. Albertin, Techn. Büro/Bauforschung, Winterthur.

4. Citons entre autres Lousonna (Lausanne-Vidy), Vitudurum (Oberwinterthur), Viviscum (Vevey) en Suisse, Bliesbruck et Alésia en France, pour les plus connus.

5. Pour une étude pertinente et une bibliographie récente sur les mentions textuelles de *taberna*, voir Monteix, 2011, p. 42-47.

souvent construites en terre et en bois durant le premier siècle de notre ère, les restes matériels organiques tels que les parois ou les pas de porte ont souvent disparu.

– L'existence d'un comptoir délimitant un espace réservé aux clients. « Parmi les aménagements des locaux commerciaux, le comptoir devrait être l'un des plus récurrents. Pourtant, ce n'est pas le cas : en suivant le décompte proposé par A. Maiuri, 26 % des espaces commerciaux [d'Herculanum] présentent un comptoir maçonné et pas un seul comptoir en bois. » (Monteix, 2010, p. 63). On peut expliquer ce manque d'aménagement dans la cité vésuvienne par l'existence de comptoirs en bois mobiles, de type table, ne laissant aucune trace au sol.

– La découverte d'un stock exceptionnel d'objets ou de denrées, trop important pour une utilisation ou une consommation domestique.

– Enfin, la répartition et la fonction des pièces peut être un dernier indice : si le rez-de-chaussée abrite un atelier, on peut légitimement penser que la pièce située à l'avant sert de boutique.

Une fois les locaux commerciaux mis en évidence, il apparaît qu'ils sont présents dans toutes les villes et dans tous les types de maisons gallo-romaines. Les archéologues en ont effectivement retrouvés dans les petites unités domestiques formant les *insulae*, mais également dans les demeures les plus luxueuses où habitent les notables des cités (*domus*). Si les boutiques que l'on retrouve dans ces types d'habitat sont sans conteste des vecteurs commerciaux en contexte urbain, elles nous intéresseront moins que la maison longue, édifice privé complètement orienté vers la production et la diffusion.

La maison longue, un objet d'étude privilégié

Cette maison, très fréquente dans les provinces nord-occidentales de l'Empire, permet en effet de saisir au mieux les acteurs, ainsi que l'évolution du commerce urbain. Plusieurs raisons peuvent être avancées : contrairement aux riches *domus* des capitales de cité, la fonction économique est primordiale, comme l'étude de cas l'illustrera. Dans les demeures de l'élite, la fonction première est celle de représentation, provenant de la volonté du propriétaire de marquer son appartenance à la citoyenneté romaine. À l'opposé des maisons à péristyle, les petites unités d'habitation formant les *insulae* présentent une fonction économique très importante. Toutefois, il est difficile de les utiliser pour tenir un discours sur l'évolution des locaux commerciaux en contexte domestique : le plan de ces modules était en effet très souple et variable, de manière à s'imbriquer parfaitement dans les îlots formés par le croisement des rues orthonormées.

La maison longue, au contraire, est un laboratoire idéal : complètement orientée vers la production et le commerce, elle est invariablement située dans des quartiers ou des agglomérations où la surface libre est assez importante pour son développement. Si la pression urbanistique devient

plus importante, elle disparaît et laisse sa place à de petits modules domestiques et économiques au plan torturé. Il est donc aisé de restituer l'évolution du commerce entre ses murs en étudiant des cas particuliers reflétant l'évolution de l'habitat des artisans-commerçants du Plateau suisse.

Les locaux commerciaux et/ou artisanaux au sein de la maison

Comme exposé précédemment, pour retrouver l'emplacement des espaces de vente, il convient d'étudier en détail les locaux donnant sur la rue. Les plus intéressants d'entre eux pour notre réflexion sont les ateliers, parce qu'ils sont facilement repérables et que la production, dans le monde gallo-romain, est la plupart du temps synonyme de commercialisation. Si l'on prend les ateliers découverts dans les quartiers de maisons longues de Petinesca, Aquae Helveticae et Vitodurum, où les différents états ont pu être mis en évidence de manière optimale, on observe qu'une grande quantité de locaux artisanaux occupe l'avant des maisons : sur 29 ateliers identifiés, les deux tiers se situent soit simplement à l'avant d'une maison (12), soit dans une pièce donnant sur



Source : Collectif 2002, p. 75. Aquarelle de B. Clarys.

la rue (8)⁶. L'exemple de la maison située sur la parcelle 7 à Vitudurum vient parfaitement illustrer ce discours.

Construite en l'an 7 ap. J.-C., elle eut, sous sa première forme, une durée de vie d'une génération, soit jusqu'en 30-33 de notre ère⁷. Rectangulaire, elle présente une façade précédée d'un portique et une petite cour faisant office de jardin à l'arrière. Son plan est monocellulaire, très simple. On observe pourtant à l'avant une zone constellée de fosses dans lesquelles les archéologues ont découvert des scories et des calottes résultant d'une activité de forge. Cette zone est très bien délimitée et dessine un accès à l'est pour atteindre l'intérieur de la maison, où a été retrouvé un foyer domestique. Contrairement à ce que l'on connaît aujourd'hui dans nos contrées, pièces et zones artisanales se partageaient ainsi l'espace avec les locaux domestiques usuels, tels que la cuisine, les pièces de stockage ou les chambres à coucher⁸. D'autres maisons présentent un plan similaire, à cela près que l'atelier est isolé par des cloisons formant ainsi une pièce à part entière à l'avant de la bâtisse. Ces deux cas de figure sont les plus fréquents durant le I^{er} siècle de notre ère.

Dans ces exemples, il est impossible de mettre en évidence la moindre trace d'activité commerciale ; néanmoins, comme nous le verrons plus tard, et suivant le fonctionnement de l'économie préindustrielle, il devait certainement en exister une au sein de ces maisons. Si l'on peut penser que les transactions se faisaient directement dans les ateliers, on peut également imaginer, au vu de leur surface largement utilisée, que la vente se déroulait à l'extérieur de la maison, sous le portique. Ce dernier élément est une constante dans les rues principales des agglomérations de Gaule et de Germanie au I^{er} siècle de notre ère. À cheval sur les domaines publics et privés, il semble néanmoins être à la charge du propriétaire de la maison, et celui-ci n'hésite pas à s'y installer, voire même à se l'accaparer afin d'agrandir sa demeure⁹.

À partir de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., on observe un changement dans l'emplacement des ateliers : de l'avant de la maison, certains d'entre eux passent en deuxième position, laissant ainsi une zone, ou une pièce, libre de toute activité artisanale donnant sur la rue. Il est alors naturel de penser que la zone allant de l'atelier jusqu'à la rue, portique compris, garde une fonction économique, et de l'interpréter comme un espace commercial où s'effectuait la vente des produits fabriqués à l'arrière.

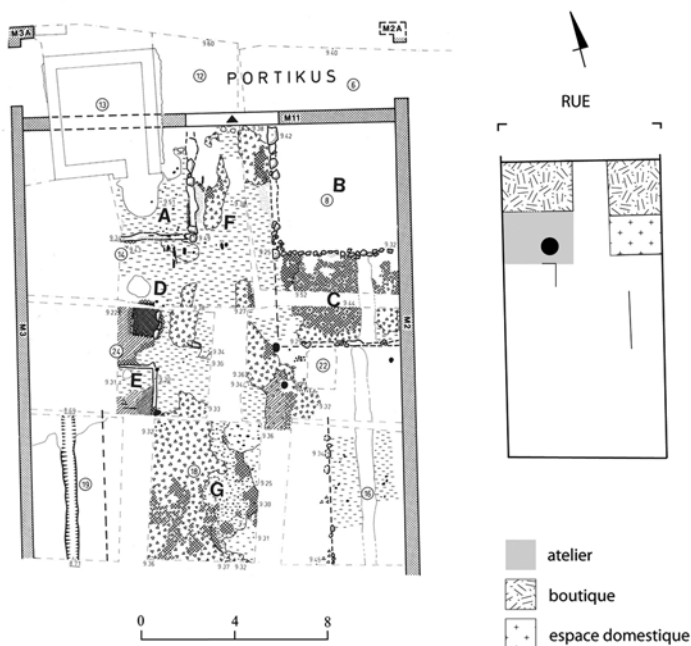
6. Cinq ateliers ont été découverts dans une pièce située en seconde position et quatre à l'arrière de la maison, dont trois en lien avec l'eau (tannerie ?) et un indéterminé.

7. Elle gardera un atelier dans la zone avant jusqu'au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., mais subira quelques remaniements internes.

8. L'existence d'étage ou de mezzanine où l'on peut imaginer des chambres à coucher et des pièces de stockage est fortement supposée dans la majorité des cas.

9. Ce phénomène s'observe surtout à partir du II^e siècle de notre ère (Lausanne-Vidy, Bliesbruck, Schwarzenacker, par exemple – Collectif, 2007, p. 92-94).

Maison 3, Steinbauperiode I, 2-4 Aquae Helveticae (Baden)



Source : Illustration F. Lanthemann, d'après Koller, Doswald, 1996, p. 56. Dessin de R. Bauch, Service cantonal d'archéologie d'Argovie, 5200 Brugg.

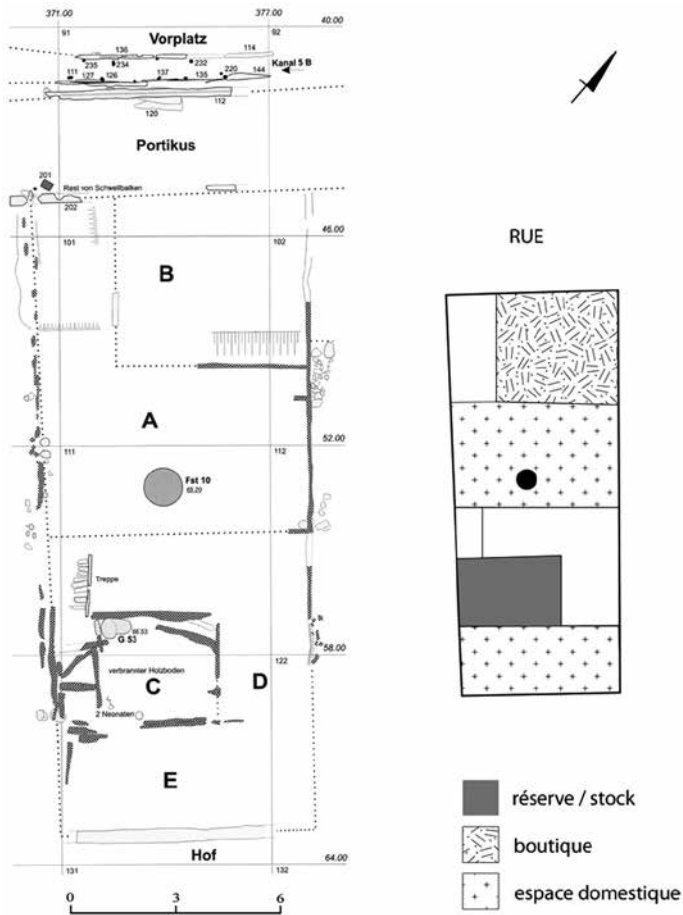
La maison 3 d'Aquae Helveticae, bâtie entre 85 et 130 de notre ère, illustre ce cas de figure. La partie connue de ce bâtiment maçonné est construite selon un plan en symétrie, avec le couloir d'accès au centre, de part et d'autre duquel se développent des petites pièces. Les locaux A-B n'offrent aucun indice fonctionnel, mais la pièce ouverte D, quant à elle, abrite deux fosses aux parois brûlées et rubéfiées, indiquant ainsi une activité artisanale, peut-être de forge. Il est alors tentant d'interpréter les pièces s'ouvrant sur la rue comme des boutiques, en tout cas le local A.

Durant la même période – la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. – on observe également une séparation entre pièce de stockage et boutique. L'espace commercial, ne l'oublions pas, pouvait également servir à écouler des objets fabriqués hors de la maison. L'exemple le plus probant est la maison 12 à Vitudurum entre 61 et 70 ap. J.-C.

Cette maison au plan tripartite abrite dans sa partie arrière une petite pièce semi-enterrée C, interprétée comme une réserve, car un nombre important de céramiques y a été découvert. Il est donc légitime de penser que le local donnant sur la rue est une échoppe dans laquelle était vendue cette production¹⁰.

10. Un dépôt similaire a été découvert dans une pièce à l'avant d'une maison de Lousonna, au bord du lac Léman (pièce I, secteur 25). Contrairement à l'exemple précédent, il n'existe pas dans ce cas de séparation entre le stock et la boutique.

Maison 12, 2 F-G, Vitudurum (Oberwinterthur)



Source : Illustration F. Lanthemann, d'après Pauli-Gabi, Ebnöther, Albertin, Zürcher, 2002, vol.2, p. 86. Dessin de P. Albertin, Techn. Büro/Bauforschung, Winterthur.

Cette « multiplication » des pièces et des zones économiques et la séparation physique des différentes fonctions correspondent à une tendance générale de l'habitat, que le développement de la maison longue permet de mettre en évidence. Au fil du temps, des évolutions architecturales et de l'adaptation à la culture romaine, la configuration des intérieurs passe d'un unique local multifonctionnel rappelant la maison gauloise à un plan de plus en plus morcelé, reflet de la complexification sociale et économique des provinces, ainsi que de la volonté des habitants de tendre vers la maison romaine par excellence.

La subdivision de l'espace interne permet donc de limiter l'emprise d'une fonction sur la surface globale. Dans un premier temps, cela se fait pour l'artisanat et le commerce, séparés ainsi de la grande pièce à vivre. Puis, dans un second temps (variant largement selon les sites, les distances et la richesse du propriétaire), l'espace privé se morcelle également, offrant ainsi des chambres personnelles aux habitants.

Trois phénomènes principaux peuvent ainsi être mis en évidence d'après l'étude des locaux artisanaux et commerciaux :

- Dans la plupart des cas, les ateliers sont situés à l'avant des maisons ou dans une pièce donnant sur la rue. Leurs locaux font, par conséquent, office d'atelier et de magasin.
- On peut noter parfois une séparation entre atelier et boutique, à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. L'artisan exerce alors son art dans une autre pièce ou une autre zone, située derrière la boutique, qui donne toujours sur la rue.

- Dans le dernier cas, le maître de maison n'est pas un artisan. S'il est commerçant, la pièce à l'avant correspond à sa boutique. Le stock est alors soit rangé dans la même pièce, soit conservé dans un autre local à l'arrière.

Ce dernier cas de figure est certainement numériquement sous-estimé, et les pièces sans vestiges archéologiques, situées en bord de rue, correspondent probablement pour la plupart à des boutiques ou, dans une définition plus large, à un local commercial. Il ne faut en effet pas oublier un secteur qui ne laisse presque aucune trace archéologique, mais qui existait déjà à l'époque romaine, celui des services : une agglomération, même petite, comptait sans aucun doute un médecin, un banquier, un barbier...

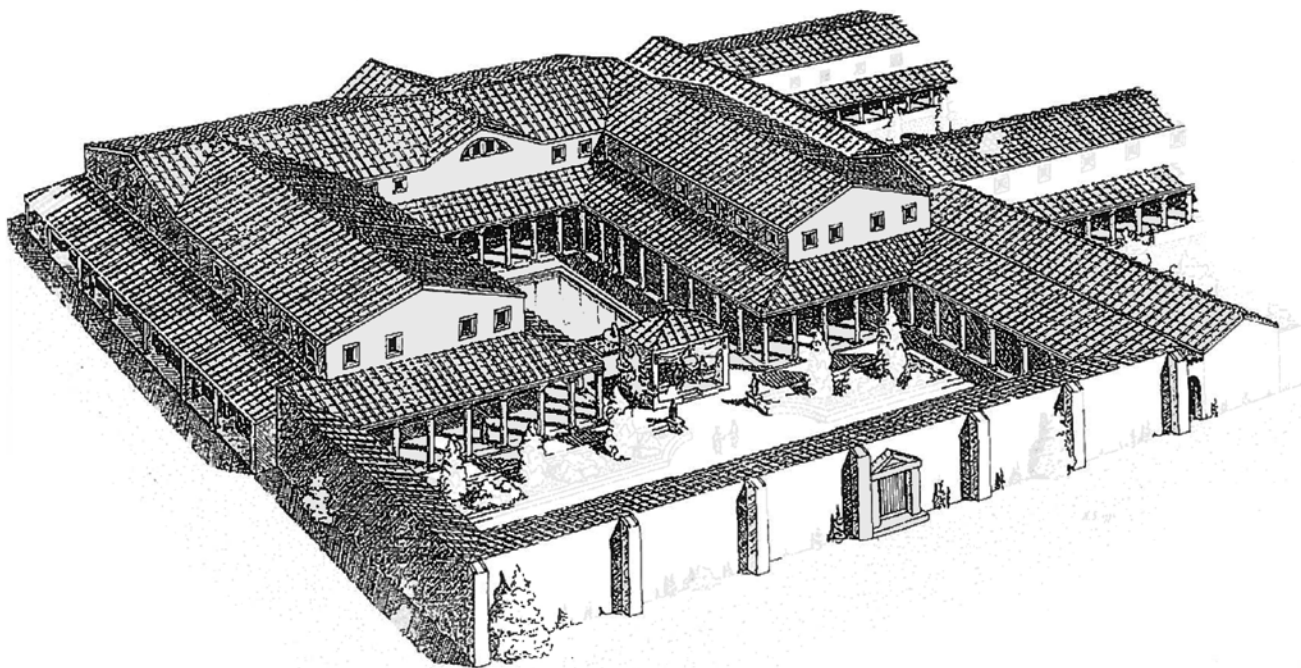
La maison longue dans la ville

En observant quelques exemples, ces maisons apparaissent en effet comme des modèles d'occupation de l'espace, conçus dans un souci d'optimisation. Elles se répartissent dans les agglomérations selon une volonté d'accessibilité facilitée, le long d'une voie fréquentée, et selon les variations du coût foncier : un centre monumental dans une agglomération fera sensiblement augmenter le prix du terrain alentour. Les demeures prestigieuses sont alors établies près du centre, et les unités d'habitation modestes qui jouxtent occupent une moindre surface et s'adaptent à l'ilot. Les maisons longues, de taille relativement imposante, sont construites en périphérie, où les prix sont plus bas¹¹. En revanche, dans les agglomérations de faible importance dont la fonction politique reste mineure, de type *vicus*, elles constituent l'écrasante majorité de l'habitat, réparties de part et d'autre de la voie principale ou des rares rues perpendiculaires¹².

11. Comme c'est notamment le cas à Augusta Raurica, dans les faubourgs sud (Laur-Belart, Berger, 1991, p. 157).

12. Une étude d'occupation du territoire d'une agglomération de statut intermédiaire (Lousonna) a été menée avec brio par S. Berti Rossi et C. May Castella, 2005, pp. 263-268).

Restitution de la maison à péristyle de l'insula 13 est, Aventicum (Avenches)



Source : Musée romain d'Avenches. Restitution de M. Schaub, 1996.

L'étude combinée de cas précis et de la répartition des maisons longues dans les villes permet d'affirmer que leur construction ne semble pas procéder d'un plan urbanistique, mais d'une urbanisation « organique » le long de voies de communication, fondée sur des critères économiques. Elle semble être la maison réservée aux classes laborieuses des provinces occidentales, qui envisagent leur demeure « sous les espèces de la fonctionnalité la plus quotidienne » (Gros, 2006, p. 197). Il s'agit avant tout d'artisans et de commerçants de condition modeste, optimisant leur maison – outil de travail principal – et son emplacement à des fins de rentabilisation de l'investissement.

L'agglomération – au sens premier du terme – de maisons longues selon des phénomènes principalement économiques forme ainsi des petites villes ou des quartiers spécifiques à vocation commerciale et artisanale. À la simple vue de ces rangées de maisons, le chercheur peut déterminer que la zone présente une vocation économique certaine. Ce n'est pas le cas des autres espaces de ce type situés dans la sphère domestique construits dans des îlots réguliers, où la forme de l'habitat est complètement tributaire d'un urbanisme prédéfini, vecteur d'une volonté politique ostentatoire. La lecture du plan de ces quartiers ne donne alors aucune indication précise quant à leur vocation, et il devient obligatoire de se pencher sur cha-

que unité domestique afin de déterminer si elle présente une fonction commerciale, artisanale, politique, ou seulement domestique.

Réflexion sur la ville gallo-romaine et les espaces commerciaux

Dessiner une géographie urbaine commerciale des différentes agglomérations s'avère ardu, et ce pour de nombreuses raisons : de statuts différents, les villes n'ont en effet pas été fondées pour satisfaire les mêmes buts et presque aucune d'entre elles n'a pu être fouillée dans son intégralité. Il apparaît néanmoins, à la lecture des plans des agglomérations bien fouillées, qu'artisanat et commerce étaient omniprésents dans tous les quartiers et tous les types d'habitat. Si la maison longue en est la manifestation la plus typique à nos yeux, il ne faut pas oublier les marchés permanents ou temporaires, situés dans la sphère publique. Cet omniprésence du commerce dans les boutiques, au marché, sous les portiques, rend applicable aux agglomérations des provinces nord-occidentales cet énoncé de Martial, ayant pourtant Rome comme sujet : « Tu as ordonné, Germanicus, d'agrandir nos ruelles, et ce qui était un sentier est devenu une rue. Plus aucun pilier n'est entouré par des bouteilles enchaînées, plus d'obligation

pour le prêteur de se déplacer au milieu de la boue, plus de rasoir aveugle tiré dans une foule dense, plus de noire taverne encombrant la rue. Barbier, aubergiste, cuisinier et boucher font attention à leur seuil. Désormais, Rome existe ; naguère c'était une grande *taberna*. » (Martial, *Epigrammes*, livre 7, 61).

Il apparaît ainsi que la ville, longtemps vue comme un parasite économique profitant des richesses du monde rural pour satisfaire aux besoins de luxe de l'aristocratie, était plus en symbiose avec le monde rural qu'en compétition. « [...] Le développement, dans les grandes villes comme dans les multiples bourgades de

taille diverse, d'un artisanat (à ne pas qualifier d'industrie) aussi varié que productif devait représenter une source d'enrichissement non négligeable si l'on en juge par les parts de marché et la zone de diffusion que ces objets conquéraient » (Raepsaet-Charlier, 1998, p. 191). En prenant en compte ces bénéfices générés par les activités se développant dans le domaine urbain, la ville se dessine alors comme un facteur de développement poussé, grâce aux échanges commerciaux qui y ont lieu. Il faut ainsi se représenter les centres urbains comme des centres politiques, pour les plus importants, mais surtout comme des centres économiques, pour chacun d'entre eux.



Source : Pauli-Gaubli, Ebnöther, Albertin, Zürcher, 2002, vol. 1, restitution de B. Hund, Atelier für Illustration, Zürich.

Références bibliographiques

- Andreau J., (2010), *L'économie du monde romain*, Paris, Ellipses.
- Bedon R.), (2011) (dir.), *Macella, tabernae, portus. Les structures matérielles de l'économie en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Caesarodunum XLIII-XLIV, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- Berti Rossi S., May Castella C., (2005), *Trois siècles d'histoire à Lousonna, La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990, Archéologie, architecture et urbanisme, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, collection Cahier d'archéologie romande, n° 102.*
- Collectif, (1996), *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines : actes du colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994*, Avignon, documents d'archéologie vauclusienne, 6, 1.
- Collectif, (2002), *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge. V : Époque romaine*, Bâle, Société suisse de préhistoire et d'archéologie.
- Coquelet C., (2011), *Les capitales de cité des provinces de Belgique et de Germanie. Étude urbanistique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Delaval E. (2001), « Formes d'habitat collectif à Lyon et Vienne en milieu artisanal et commercial », *Revue du Nord*, 83 fasc, 343 p., pp. 35-48.
- Gografe R., Kell K. (Éds.), (2002), *Haus und Siedlung in den römischen Nordwestprovinzen. Grabungsbefund, Architektur und Ausstattung*, Actes du colloque de Schwarzenacker (23-24 novembre 2000), Homburg/Saar, Forschungen im Römischen Schwarzenacker, IV.
- Gros P., (2006), *L'architecture romaine. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, tome 2, Paris, Picard.
- Koller H., Doswald C, (1996), *Aquae Helveticae. Baden. Die Grabungen Du Parc 1987/1988 une ABB 1988*, Brugg, Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, 13.
- Laur-Belart R. et Berger L., (1991), *Guide d'Augusta Raurica*, 5^e éd., Bâle, Historische und Antiquarische Gesellschaft.
- May C., (1988), *L'habitat privé dans le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*, mémoire de licence non publié, université de Lausanne.
- Monteix N., (2010), *Les lieux de métiers Boutiques et ateliers d'Herculanum*, Rome, École française de Rome.
- Pauli-Gabi T., Ebnöther C., Albertin P., Zürcher A., (2002), *Beiträge zum römischen Oberwinterthur, VITUDURUM 6, Ausgrabungen im Unteren Bühl, Die Baubefunde im Westquartier*, Vitudurum 6, Zürich, Monographien der Kantonsarchäologie Zürich, 34/1+2.
- Petit J.-P., Santoro S., (2007) (dir.), *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*, Paris, Errance.
- Raepsaet-Charlier M.-T., (1998), « Chapitre IV. Les Gaules et les Germanies. L'économie », *in Rome et l'intégration de l'empire*, tome 2, Paris, Presses universitaires de France, pp. 189-193.
- Reddé M., (1978), « Les scènes de métiers dans la sculpture funéraire gallo-romaine », *Gallia*, 36, pp. 48-63.
- Zwahlen R., (1995), *Vicus Petinesca. Vorderberg. Die Holzbauphasen (1. Teil)*, Berne, Archäologischer Dienst des Kantons Bern.
- Zwahlen R., (2002), *Vicus Petinesca. Vorderberg. Die Holzbauphasen (2. Teil)*, Berne, Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

Biographie

FANNY LANTHEMANN, est archéologue et chercheur à l'université de Lausanne, Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité. Son domaine de recherche est l'habitat urbain sur le territoire helvète (organisation interne, géographie urbaine et relation entre le monde urbain et rural). Ses publications sont les suivantes : P. Blanc *et al.*, « L'archéologie dans la ville », *Archéologie Suisse*, 32.2, 2011, pp. 30-45 ; F. Lanthemann, « HLM antiques : les Habitations à logements multiples », *Chronozones*, bulletin des sciences de l'antiquité de l'université de Lausanne, 17, 2011, pp. 16-21 ; « Les formes de l'habitat privé comme marqueurs de l'éloignement urbain : trois exemples du territoire de la Suisse actuelle », *in Franges urbaines et confins territoriaux*, actes du colloque, Versailles, 2012, (à paraître).

fanny.lanthemann@unil.ch